

# FAISONS DE L'ÎLE-DE-FRANCE UNE RÉGION MODÈLE POUR LA DIGNITÉ DES ANIMAUX !



**Nicolas DUPONT-AIGNAN**  
*Président de Debout la France*

Chaque jour, je constate comme beaucoup de Français le travail admirable et désintéressé que réalisent les associations de protection animale.

Sans elles, nos villes et nos campagnes verraient des milliers d'animaux abandonnés, mal soignés et maltraités. Hélas, ce véritable service public n'a ni les moyens ni la reconnaissance nécessaires pour accomplir leurs missions.

Face à une société individualiste, des animaux innocents sont traités comme des objets. Ce n'est plus tolérable !

Comme maire, j'ai toujours fait du bien-être des animaux une de mes priorités, fidèle à mes convictions, au Conseil régional nous ferons de notre région un modèle pour le respect et la dignité animale.



## NOS **6** MESURES REGIONALES POUR LA DIGNITÉ ET LE RESPECT DE LA VIE ANIMALE

- 1 **Soutenir les refuges et les associations** qui agissent au quotidien pour recueillir et soigner les animaux.
- 2 **Supprimer les subventions aux activités contraires** à la dignité animale (cirques, delphinariums...).
- 3 **Renforcer considérablement les campagnes de prévention** et de sanction relatives aux abandons, notamment l'été.
- 4 **Créer des centres d'accueil** pour les animaux âgés (chevaux, poneys, bovins...)
- 5 **Encourager l'élevage de qualité**, les filières courtes et la diminution des pesticides.
- 6 **Développer une plateforme internet** pour faciliter la garde des animaux domestiques durant les vacances.



Nicolas Dupont-Aignan avec le diplôme de 30 millions d'amis et sa chienne Douce.

# NICOLAS DUPONT-AIGNAN

« Depuis 20 ans, comme député-maire j'agis pour défendre les animaux par des actes concrets »

## COMME MAIRE DE YERRES

LAURÉAT DU RUBAN  
D'HONNEUR  
DE LA FONDATION  
30 MILLIONS D'AMIS.



## COMME DÉPUTÉ À L'ASSEMBLÉE NATIONALE



CRÉATION D'UNE MAISON DE SOINS  
POUR LES CHATS ERRANTS  
(ÉCOLE DU CHAT LIBRE).

INTERDICTION DES CIRQUES  
AVEC DES ANIMAUX SUR LA VILLE.

CRÉATION D'UNE DÉLÉGATION  
MUNICIPALE AU BIEN-ÊTRE ANIMAL.

MISE EN PLACE D'UNE BRIGADE  
ÉQUESTRE.

ACCUEIL DE VACHES ÉCOSSAISES DANS  
LES PRAIRIES DE LA VILLE.

AMÉNAGEMENT DE ZONES  
FAUNE/FLORE NATURELLES  
PRÉSERVÉES.

VOTE POUR LA RECONNAISSANCE  
DES ANIMAUX COMME ÊTRES SENSIBLES.

COMBAT CONTRE L'EXPÉRIMENTATION  
ANIMALE INUTILE.

PROPOSITION DE LOI POUR QUE LE CHEVAL  
SOIT UN ANIMAL DOMESTIQUE CONTRE  
L'HIPPOPHAGIE.

ENGAGEMENT CONTRE LA CORRIDA,  
LES DELPHINARIUMS ET TOUS  
LES SPECTACLES MALTRAITANT LES ANIMAUX.

PROPOSITION DE LOI POUR GARANTIR LE  
FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS ANIMALES.

VOTE CONTRE LE BROYAGE DES POUSSINS  
ET TOUTES LES MALTRAITANCES ANIMALES.